

Délibération n° 2026-21

Objet : Installation du conseil municipal

Membres en exercice :	23
Présent.e.s :	21
Pouvoir.s :	1
Absent.e.s :	1
Votant.e.s :	22

DÉLIBÉRATION SANS VOTE

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois, à compter de son rendu exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi notamment au moyen de l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Acte certifié exécutoire :

- date transmission au contrôle de légalité : 25/03/2026
- date de publication : 25/03/2026

Pour extrait conforme,

Fait et délivré les jours, mois et an ci-dessus

CONSEIL MUNICIPAL DE PARÇAY-MESLAY

Séance du dimanche 22 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux mars à onze heures, les membres du Conseil Municipal de Parçay-Meslay, légalement convoqués le dix-huit mars, se sont réunis en séance publique, en Mairie principale, sous la présidence de Monsieur Bruno FENET, Maire sortant.

Présent.e.s :

Monsieur Bruno FENET, Madame Agnès NARCY, Monsieur Géraud PAPON, Madame Eugénie TERRIEN, Monsieur Damien MORIEUX, Madame Marie-Christine CAUWET, Monsieur Matthieu TABURET, Monsieur Christophe HERRMANN, Madame Nadine MICOUD, Monsieur Dimitri DEBOUDT, Madame Stéphanie BORREGA, Madame Stéphanie LECLERC, Monsieur Laurent MARCHAIS, Madame Florence GIRAULT, Monsieur Camille NADAN, Madame Julie VINCIGUERRA, Monsieur Philippe GASNIER, Madame DUBREUIL Nathalie, Monsieur Christophe THORIGNY, Madame Magali BABUSIAUX, Monsieur Jean-Luc ARLOT.

A / ont donné pouvoir :

Monsieur Jean-Marc GILET à Monsieur Matthieu TABURET.

Absent.e.s :

Madame Christine BOULAY (excusée).

A été élu.e secrétaire de séance à l'unanimité :

Madame Agnès NARCY.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut donc valablement délibérer.

Envoyé en préfecture le 25/03/2026

Reçu en préfecture le 25/03/2026

Publié le 25/03/2026

ID : 037-213701790-20260322-DELIB_2026_21-DE

Monsieur Bruno FENET, Maire sortant expose :

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Bruno FENET, maire sortant qui doit faire l'appel nominal des membres du conseil municipal, proclamés élus à la suite du 1^{er} tour du scrutin des élections municipales qui a eu lieu le dimanche 15 mars 2026.

Monsieur Bruno FENET, maire sortant, fait lecture des résultats constatés aux procès-verbal du 15 mars 2026 :

Inscrits :	2 179	
Votants :	1 026	soit un taux de participation de 48 %
Bulletins nuls :	36	
Blancs et enveloppes vides :	42	
Suffrages exprimés :	948	

A obtenu :

L'unique liste « **Avançons ensemble pour Parçay-Meslay** », conduite par Monsieur Bruno FENET :
948 voix (100 % des suffrages exprimés), **soit la totalité des sièges**

Puis, l'appel est fait dans l'ordre de présentation de la liste, comme suit :

1. Monsieur Bruno FENET
2. Madame Agnès NARCY
3. Monsieur Géraud PAPON
4. Madame Eugénie TERRIEN
5. Monsieur Damien MORIEUX
6. Madame Marie-Christine CAUWET
7. Monsieur Matthieu TABURET
8. Madame Christine BOULAY
9. Monsieur Christophe HERRMANN
10. Madame Nadine MICOUD
11. Monsieur Dimitri DEBOUDT
12. Madame Stéphanie BORREGA
13. Monsieur Jean-Marc GILET
14. Madame Stéphanie LECLERC
15. Monsieur Laurent MARCHAIS
16. Madame Florence GIRAULT
17. Monsieur Camille NADAN
18. Madame Julie VINCIGUERRA
19. Monsieur Philippe GASNIER
20. Madame DUBREUIL Nathalie
21. Monsieur Christophe THORIGNY
22. Madame Magali BABUSIAUX
23. Monsieur Jean-Luc ARLOT

Monsieur Bruno FENET, maire sortant, déclare donc les membres installés dans leurs fonctions de conseillers municipaux.



Secrétaire de séance,

Narcy
Agnès NARCY



Le Maire sortant,
Président la séance,

Fenet
Bruno FENET

Envoyé en préfecture le 25/03/2026

Reçu en préfecture le 25/03/2026

Publié le 25/03/2026

ID : 037-213701790-20260322-DELIB_2026_21-DE

S²LO